

Nombre de Délégués :

En exercice..... 120
Présents.....61
Votants..... 63

Objet :

**ACQUISITION DE
CAISSONS DE 20 OU 30M3**



N° 16/08/03/2019

L'an deux mille dix neuf, le vendredi 08 mars à 18h30, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 22 février 2019*

Etaient présents :

ARCHIGNAC : M. Joël PARKITNY,
AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP,
BEYNAC ET CAZENAC : M. Philippe SOULETIS,
BEZENAC : M. Hervé CARVES, M. Alain FREREBEAU
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN,
CARLUX : Mme M-Laure FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE,
CASTELNAUD LA CHAPELLE : M. J-Pierre NADAL,
CAZOULES : M. Jean-Yves GOILLON,
CENAC ET ST JULIEN : M. Hugues ROBISSOUT,
DAGLAN : Mme M-Hélène VASSEUR,
FLORIMONT GAUMIER : M. Mathias LUCAS,
GROLEJAC : M. Claude BOYER,
JAYAC : M. Raymond BROUSSE,
LA CHAPELLE AUBAREIL : M. Sébastien FRIT,
LA ROQUE GAGEAC : M. Jérôme PEYRAT,
LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL : M. Marcel POIRIER, Mme Amandine DALBAVIE,
LES FARGES : Mme Arlette SOULIAC,
MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE, M. Daniel VEYRET,
MARQUAY : M. Daniel LALEU, Mme Sylvie JESINGHAUS,
MEYRALS : M. Philippe DAURY,
MONTIGNAC : M. Michel BOSREDON, Mme Marie HIAUT,
PAULIN : M. Alain PERIQUOI,
PEYRILLAC ET MILLAC : Mme Denise ARNOULT,
PRATS DE CARLUX : Mme Eloïse MARADENE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE, M. Ludovic DEURRE,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SARLAT LA CANEDA : Mme Marlies CABANEL, Mme Marie Pierre VALETTE,
COLY ST AMAND : M. J-Pierre PACAUD,
ST ANDRE D'ALLAS : M. Dominique THIBART,
ST AUBIN DE NABIRAT : M. Antoine VAN HUSSEN,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme CAPMAS REBOUSSOU,
ST CYBRANET : M. Hervé MALAURIE,
ST GENIES : M. Michel LAJUGIE,
ST JULIEN DE LAMPON : M. Jean-Pierre HAMEL,
ST LAURENT LA VALLEE : Mme Danielle ROUVES,
ST LEON SUR VEZERE : M. Gilbert JARDEL, M. David LESPINASSE,
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE, Mme Isabelle ROUSSEAU,
ST VINCENT LE PALUEL : M. Etienne ROUQUIE,
TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI, Mme Lydie LACOMBE,
VALOJOUXX : M. Philippe BASTIDE, Mme Christiane SALVIAT,

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le

AR PREFECTURE

024-252402284-20190308-20190316-DE
Regu le 21/03/2019

VEYRIGNAC : Mme Claude DENIS,
VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA,
VEZAC : M. Patrick SINGIER, M. Alain BOYER,
VITRAC : M. Eric GAUTHIER, M. Marc GERODOU,

Mme Marlies CABANEL (*élue de la commune de Sarlat*) a été élue secrétaire de séance.

Excusé(e)s : M. Jean-Luc BRUGUES (*commune de Cénac*), MM. Jean-Claude CASSAGNOLE, Francis COUSIN (*de la commune de Domme*), Mme Jacqueline JOUANEL (*commune de Meyrals*), Mmes Christiane DESMOULINS et Edwige BOY (*commune de Nabirat*), Mmes Elisabeth GARCETTE et Corinne BRIDE ROYE (*commune de Peyzac le Moustier*), Mme Brigitte AUDOUARD (*commune de Ste Nathalène*), M. Xavier MARQUEZE (*commune de St Vincent de Cosse*), Mmes Michèle VALETTE, Amanda MILLINSHIP, Pierrette BELMONT, Isabelle DAUMAS CASTANET (*commune de Sergeac*).

Procurations : M. Jean-Claude JOINEL à M. Jean-Louis CHUPIN (*commune de Calviac*), M. Jean-Jacques ALBIE à M. Dominique THIBART (*commune de St André d'Allas*).

.....

Le Président expose à l'assemblée que l'activité du SICTOM et celle du SPIC, ainsi que l'état de vétusté du parc des caissons, prédisposent de l'acquisition de nouveaux caissons.

Il précise que les besoins s'établissent comme suit :

OBJET	QUANTITE
pour le Budget Général du SICTOM DU PERIGORD NOIR :	
Caisson : 20 m ³	2
Caisson : 30 m ³	2
pour le SPIC "Périgord Noir Environnement"	
caissons 20 m ³	1
caissons 20 m ³ avec toit coulissant	1
caissons 30 m ³	2

Après avoir consulté les entreprises, le Président présente au Comité Syndical les conclusions de la Commission des Marchés, réunie le 5 mars dernier, pour examiner les plis relatifs à la consultation effectuée sous la forme d'un marché à procédure adaptée, au titre de la fourniture de caissons de 20 ou 30m³, ce qui peut se résumer ainsi :

* les Ets BELLEVRET, GILLARD, VR CONTENEUR ont remis 4 offres dans les délais

Au regard des caractéristiques du matériel proposé, les Ets **GILLARD** sont mieux disant avec la note de 81/100 pour une offre s'élevant à **32 150 € HT**.

Vu l'analyse des offres,

Après lecture du compte-rendu de la Commission des Marchés, réunie le 05 mars 2019,

AR PREFECTURE

024-252402284-20190308-20190316-DE
Regu le 21/03/2019

Vu l'avis du Bureau Syndical, réuni le même jour, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

- **Confirme** le choix de la Commission des Marchés,

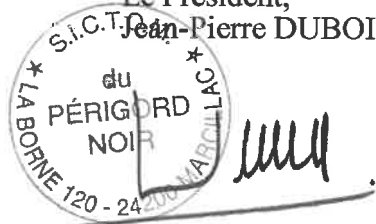
- **Mandate** le Président pour mettre en œuvre la fourniture des caissons de 20 ou 30 m³, comme indiqué ci-dessus, auprès des Ets **GILLARD**, domiciliés à Bois le Roy (77590), pour un montant de 32 150.00 € HT, soit 38 580.00 € TTC

- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget primitif du budget général de l'exercice 2019

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 08 mars 2019

Le Président,
Jean-Pierre DUBOIS



AR PREFECTURE

024-252402284-20190308-20190316-DE
Regu le 21/03/2019

Commission des marchés du SICTOM du périgord noir réunie le 05/03/2019

CAISSONS de 20 ou 30 m3 (1 avec toit coulissant)

	BELLEVRET	BELLEVRET	GILLARD	VR CONTENEUR
	VARIANTE BENNES RENFORCEES commande latérale de sécurité	OFFRE DE BASE	OFFRE DE BASE	OFFRE DE BASE 30 m3
BENNE A CIEL OUVERT :				
Matière épaisseur plancher épaisseur cotés épaisseur portes épaisseur face avant	tole acier S235 5mm 3 (20M3); 4 (30m3) 3mm 3mm	tole acier S235 4mm 3mm 3mm 3mm	tole acier S235 4mm 3mm 3mm 3mm	tole acier S235JR 4mm 3mm 3mm 3mm
CHASSIS IPN	IPN 180 renforcé	IPN 180	IPN 180	IPN 180
TRAVERSES	1 UPN 200 à l'avant Au pas de 600 en UTP 60x90x60x5	1 UPN 200 à l'avant au pas de 600 en UTP 60x90x60x3	UPN à l'arrière et à l'avant 5 UPN 70x50x3	1 UPN 180 à l'arrière 2 UPAF 140x50x3 6 UPAF 50x50x3
BORDURES	100x140x3	100x140x3	180x75x3	UPAF 100x50x3
MONTANTS DES PAROIS	100x200x4 à l'arrière 9 Renforts au pas de 600	100x200x4 à l'arrière Nervures embouties remplacent les renforts	4 U 160x50x3	2 UPAF 133x70x5 Nervures embouties remplacent les renforts
MONTANTS DE PORTE PREHENSION	acier S235	acier S235	U 155x70x5	UPAF 180x70x5
- 1 crochet de préhension anneau rond	diam 50 plaque antichoc renforts (2 montants)	diam 50 plaque antichoc renforts (2 montants)	diam 50 mm plaque antichoc 10 mm U 200x180x5 entre berce et poutre	diam 50mm, S355JR plaque antibutoir IPN 180 entre berce et poutre
- Echelle - Crochets	1 avant, 1 arrière oui	1 avant, 1 arrière oui	1 avant, 1 arrière	coté chauffeur
- 2 rouleaux acier	diam 200, graisseur	diam 200, graisseur	diam 152 long 200, graisseur	diam 152 long 200, graisseur Intégré acier A50-2
PORTE ARRIERE :				
- porte arrière à 2 vantaux	3 charnières en acier moulé par vantau et graisseurs soudures continues	3 charnières en acier moulé par vantau et graisseurs soudures continues	U 140x50x3 2 charnières mecano soudées par vantau et graisseurs soudures continues	UPAF 80x50x3 3 charnières par vantau et graisseur m8 (2 pour 20 m3) 2 chaînes soudées sur les portes pour fixer sur les parois Soudures continues
- Système de sécurité pour ne pas que la porte s'ouvre inopinément pendant l'utilisation du caisson	système de fermeture de sécurité à enclenchement automatique	système de fermeture de sécurité à enclenchement automatique	double sécurité, poignée + système de rattrapage de jeu	verrouillage en 2 points, système hydraulique extérieur et intérieur Commandé par un manche latéral côté chauffeur
COUVERTURE DU TOIT : (pour 1 benne)	coulissement dans un rail avec galets sur roulement à billes poignées de manoeuvre et de commande, blocage automatique	coulissement dans un rail avec galets sur roulement à billes poignées de manoeuvre et de commande, blocage automatique	poignée d'ouverture sur le côté toit coulissant centré sur rail de guidage + roulements	toit coulissant centré sur rail de guidage + 8 roulements système de fermeture avec perche
FINITION	dégraissage phosphatation à chaud jointage des parties non soudées apprêt intérieur et extérieur finition laque	dégraissage phosphatation à chaud jointage des parties non soudées apprêt intérieur et extérieur finition laque	traitement de surface 1 couche d'apprêt 1 couche de laque	Poncé dégraissé 2 couches de peinture antirouille 3 couches de laque industrielle
livraison	12 semaines	12 semaines	12 semaines	13 semaines
garantie	12 mois	12 mois	12 mois	26 mois
	BELLEVRET	BELLEVRET	GILLARD	VR CONTENEUR
	VARIANTE BENNES RENFORCEES	OFFRE DE BASE	OFFRE DE BASE	OFFRE DE BASE
BUDGET GENERAL caisson 20 m3	2	2	2	2
BUDGET GENERAL caisson 30 m3	2	2	2	2
BUDGET SPIC caisson 20 m3	1	1	1	1
BUDGET SPIC caisson 20 m3 avec couverture de toit	1	1	1	1
BUDGET SPIC caisson 30 m3	2	2	2	2
MONTANT DU MARCHÉ BG + SPIC total HT	47038	38266	32150	35090
facturation BG : TOTAL ht	22682	18296	15270	16636
PU Caisson 20 m3	4380	3360	3570	3861
PU Caisson 30 m3	5281	4058	4065	4457
PU Transport déchargement	3730	1730		
facturation SPIC : TOTAL ht	24356	19970	16880	18454
PU Caisson 20 m3	4380	3360	3570	3861
PU Caisson 20 m3 toit coulissant	6054	5084	5180	5679
PU Caisson 30 m3	5281	4058	4065	4457
PU Transport déchargement	1730	1730		
Economique (35 points)	18	28	35	31
technique (35 points)	35	30	23	23
livraison (15 points)	15	15	15	10
garantie (15 points)	8	8	8	15
CLASSEMENT	76	81	81	79

Pour la fourniture de caissons de 20 ou 30 m3, après analyse des offres, la Commission des marchés retient les Ets **GILLARD**, les membres de la Commission des marchés

Handwritten signatures and initials:
Abdul Base
Wuuu
10-2-19

AR PREFECTURE

024-252402284-20190308-20190316-DE
 Regu le 21/03/2019